



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale



Centre Hospitalier National Dalal Jamm

Conseil d'Administration

Le Président

00000023

N°...../MSAS/CHNDJ/PCA

Guédiawaye le, 10 AOUT 2020

A Monsieur le Président de la République  
Du SENEGAL

Objet : Démission Fonction PCA



Monsieur le Président de la République,

Le Centre Hospitalier National Dalal Jamm ouvert depuis maintenant cinq ans et destiné à être un des fleurons de notre système de santé hospitalière fonctionne encore comme un centre de santé car les structures essentielles de son plateau technique (laboratoires, imagerie médicale, réanimation, blocs opératoires, services d'urgence etc....) ne sont toujours pas fonctionnelles.

La mise en service de ce plateau technique fait partie de vos priorités et une subvention d'environ deux milliards et demi est toujours attendue de l'Etat.

C'est devant une telle situation que nous apprenons votre décision d'accorder à l'hôpital Dalal Jamm une subvention d'un milliard et demi de francs CFA pour la construction de deux bâtiments destinés à abriter un centre de greffe de moelle et un centre de procréation médicalement assistée.

Une telle décision que-je ne saurais défendre-ne répond ni aux besoins immédiats de cet hôpital, ni à l'urgence qu'impose la pandémie de Covid-19 ni à nos impératifs de sante publique.

Dans ces conditions, je vous demande Monsieur le Président de la République de bien vouloir me décharger de mes fonctions de PCA de l'Hôpital Dalal Jamm.

En vous remerciant pour votre confiance, je vous prie de croire, monsieur le Président de la République à l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.



Professeur Papa TOURE